



Information sur les projets de la Ville et des travaux d'édifices municipaux

Les projets des travaux le règlement 2013-117 a été soumis pour la seconde fois (avec des informations supplémentaires) à l'approbation des personnes habiles à voter. 15 personnes ont signé le registre pour demander un éventuel référendum (le premier registre avait obtenu 5 signatures).

La loi fixe à 25 le nombre minimal de signatures requises. Le règlement ne fera donc pas l'objet d'un référendum.

Nous prenons cependant acte des commentaires et des questions des contribuables relativement à ce règlement.

Rappelons d'abord que ces travaux étaient nécessaires pour l'Hôtel de Ville compte tenu du manque d'isolation et de la dégradation de la toiture. Des travaux de remplacement des fenêtres ont été réalisés par le passé. Il fallait terminer ce travail en regard des coûts élevés de chauffage et de maintien du bâtiment.

Pour le garage du 1080 de la Gare, nous avons décidé de regrouper l'ensemble des activités de travaux publics à cet endroit. Actuellement, nous utilisons un bâtiment sur la rue Atlantic et un garage pour l'entreposage du matériel. Le regroupement des activités sur la rue de la Gare rendra les opérations plus efficaces et réduira les dépenses d'entretien et de chauffage. Enfin, avec l'arrivée de personnel permanent et résident à Schefferville, il nous fallait procéder à la réfection des résidences.

L'an passé, nous avons regroupé les employés de Nordikeau sur la rue Laurentide, voisin de la station de pompage, et louer la résidence de la rue Atlantic à la Société Immobilière du Québec (SIQ) pour les besoins du Plan Nord. Avec le nouveau gouvernement, les besoins ont changé et nous devrions vendre cette propriété au locataire actuel (SIQ). Nous sommes donc passés de 4 résidences à 3 ce qui contribuera à réduire les coûts d'entretien.

Il n'y aura pas d'augmentation de taxes en lien avec ce règlement (2013-117). Vous avez sans doute remarqué, et cela se fera sentir encore plus cette année, la construction de nouvelles habitations; cette croissance amènera des revenus supplémentaires à la municipalité qui couvrira le remboursement de cette dette.

Le fait d'approuver le règlement n'aura pas non plus d'effet sur les autres projets en cours comme ceux liés aux améliorations d'infrastructures à titre d'exemple.

La première ministre Marois a annoncé l'admissibilité de 2 projets pour Schefferville, soit la mise aux normes de la station de production d'eau potable et la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées. Ces projets se chiffrent à 19 M\$ subventionnés à 80 % par le biais du programme PIQM volet IV – (développement nordique).

Nous désirons également obtenir des subventions dans ce programme (PIQM volet 1V) pour les projets de réfection de la chaussée des rues de la ville évalué à 6 600,000 \$. De plus, concernant la rue de la Gare, nous avons un projet pour la construction d'un lave-auto à l'entrée de la ville au coût de 1 980,000 \$.

Nous sommes en discussion avec le ministère du Transport afin qu'il procède à la réfection de la route de contournement (Laurentide) qui est sous leur juridiction.

À moins d'imprévu, lors d'un prochain passage de l'administrateur à Schefferville, la soirée du mardi sera consacrée à une assemblée publique afin de répondre aux questions des citoyens et de vous informer des affaires de la Ville.

Toute l'équipe de la municipalité sera mise à contribution afin que vous soyez bien au fait des enjeux auxquels nous devons faire face.

Paul Joncas *Gervais Boucher*
Administrateur Directeur général

RENCONTRE D'INFORMATION

Mardi 30 juillet à 19h00 à l'Hôtel de Ville au 505, rue Fleming.